

LE BOCASSE *Mag'*

Bulletin d'informations municipales N°18 • Février 2022



” Le mot de notre Maire ”

Chers habitants du Bocasse

Nous voilà déjà arrivés en février et les premières vacances d'hiver sont commencées. Le Bocasse Mag, votre journal municipal vous est maintenant familier et je suis sûr que vous prenez plaisir à le lire. Je tiens à nouveau à remercier toute l'équipe de rédaction qui réalise un travail formidable. Et le résultat est là !

Vous trouverez dans cette édition des nouvelles des écoliers, des aînés, des activités associatives... qui ont marqué la fin de l'année 2021. L'activité municipale vous est présentée avec quelques manifestations notamment le repas des aînés, la remise des colis, les commémorations ... et bien sûr les comptes-rendus de conseil municipaux. La suite du récit historique de notre église et de sa cloche est préparée par Mathieu.

A propos de l'église, les travaux de renforcement de charpente ont été validés et sont maintenant commencés, une subvention est sollicitée auprès du Département.

Malgré les événements sanitaires compliqués, les écoles, la cantine et la garderie ont continué de fonctionner, grâce à la mobilisation du personnel communal que je tiens à remercier.

La convention d'inclusion de la classe de l'IME de Mont Cauvaire va être prochainement renouvelée. Ce partenariat fructueux dure depuis plus de trois ans et symbolise la qualité d'accueil de notre village. J'espère que ces échanges vont encore vivre longtemps.

2022 est une année d'élections, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales ! Mais c'est aussi l'espoir d'un retour à la normale, ainsi nous espérons pouvoir vous proposer la belle fête de la St Jean en juin prochain.

Bonne lecture à tous
Bien cordialement

Xavier Bertram

la Mairie



Horaires d'ouverture :

VENDREDI

de 16H00 à 18H00,

Possibilité de prendre
rendez-vous :

Tél. 02 35 33 22 24

www.mairie-le-bocasse.fr

mairie-du-bocasse@orange.fr

Facebook

Commune du Bocasse



Le conseil municipal

Conseil municipal du 13 décembre 2021

Après avoir été légalement convoqué par lettre en date du 7 décembre 2021, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 13 décembre 2021 à 19 h 00 sous la présidence de Xavier BERTRAM Maire.

Absents excusés : Mme FOLIOT (pouvoir Mme PAPILLON) - Mme CELIKOVIC - M. PASTY LIGNY (pouvoir Mme BELLARD) - M. PAJOT.

Monsieur LAVATINE est désigné secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 7 octobre 2021.

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour :

C.C.I.V.C – Evaluation des charges transférées rapport définitif de la CLECT.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, que par courrier en date du 21 Septembre 2021, Monsieur le Vice-Président de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin lui a transmis le rapport établi par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T) en date du 17 Septembre. Il rappelle que le Conseil Communautaire lors de sa séance du 6 décembre 2018 a délibéré pour opter en faveur d'un passage à la fiscalité professionnelle unique Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier approuve à l'unanimité le rapport établi par la C.L.E.C.T en date du 17 Septembre dernier.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux clocher de l'église

Monsieur le Maire confirme que des travaux conséquents de renforcement de structure de

charpente sur la nef sont nécessaires pour finir le chantier. Malgré de nombreuses relances auprès des entreprises il n'a pas été possible d'avoir l'ensemble des devis pour pouvoir délibérer ce soir. Le devis principal de charpente représente un peu plus de 50 000 € HT. Une réunion de conseil municipal devra se tenir rapidement en janvier 2022 pour statuer sur ces dépenses. A l'appui de photos présentées et suite aux réunions de la commission des travaux, Monsieur le Maire fait état de dégradations importantes sur la voûte de la nef. Des travaux de restauration seront nécessaires, Madame l'architecte et le bureau de contrôle nous le confirment, des fissures importantes dans le plâtre sont apparues et présentent un danger pour une réouverture au public. Monsieur le Maire propose de traiter le problème à la fin de l'opération principale et dans le cadre d'une nouvelle tranche de restauration. La voûte pourrait être restaurée en plâtre tel qu'actuellement ou en bois. Un choix esthétique et financier devra être discuté.

Travaux sécurité routière RD6

Les travaux de relevés topographiques sont en cours.

Aménagement de la cantine scolaire

En raison des mesures sanitaires, pour faciliter la surveillance des enfants, une ouverture sera réalisée dans la cloison qui sépare les 2 pièces.

Deux réunions avec les riverains proches du futur lotissement se sont tenues les 15 octobre et 5 novembre.

Le colis des aînés sera distribué vendredi 17 décembre, le traditionnel goûter de Noël est annulé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

Conseil municipal du 18 janvier 2022

Après avoir été légalement convoqué par lettre en date du 11 janvier 2022, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 18 janvier 2022 à 19 h 00 sous la présidence de Xavier BERTRAM Maire.

Absents excusés : Mme PAPILLON (pouvoir M. PASTY LIGNY) - Mme FOLIOT (pouvoir Mme BELLARD VALLEE) - M. JULIEN - M. RADOUX - M. PAJOT - Mme BEAUPERE.

Monsieur PASTY LIGNY est désigné secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 13 décembre 2021.

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour :

Monsieur le Maire présente ses vœux au conseil municipal.

TRAVAUX CLOCHER DE L'EGLISE – TRAVAUX COMPLEMENTAIRES

Vu le marché subséquent complémentaire n°1 de maîtrise d'œuvre notifié le 22 mai 2019 pour les missions ACT-VISA-DET-AOR-OPC.

Vu les délibérations du 30 juin et 10 septembre 2020 relatives aux travaux de restauration du clocher portant attribution des lots du marché de travaux passé selon la procédure adaptée.

Suite à la découverte de la Nef, l'état sanitaire de certains éléments de charpente a montré la nécessité d'un remplacement et/ou de réparation. De plus, le retrait d'une planche positionnée sur le sommier ouest a montré la nécessité de réaliser à minima, des greffes de celui-ci.

Vu les coûts engendrés, il a été acté le remplacement total de cette pièce de bois et la réparation des corniches moulurées.

Ainsi, les entreprises ont établi des devis pour des travaux complémentaires se décomposant (après négociation) comme suit :

LOT 1 : Entreprise LANFRY	
Echafaudage et plâtrerie	6 579.78 €
LOT 2 : METIERS DU BOIS	
Charpente	50 400,02 €
TOTAL HT	56 979.80 €
Soit 12.6 % du montant initial des travaux selon l'état récapitulatif joint.	

Conformément à l'article R 2194-8 du code de la commande publique, le montant des travaux complémentaires étant de 12% du montant initial, les marchés initiaux peuvent être modifiés sans nouvelle procédure.

Un avenant sera donc établi pour les lots 1 et 2.

Le marché subséquent complémentaire n°1 de maîtrise d'œuvre sera également modifié par avenant pour un montant de 1 994.29 € HT (représentant 3,5% du montant des travaux complémentaires pour les missions ACT-VISA-DET-AOR-OPC conformément au marché initial).

A noter également que l'évolution du montant des travaux et la prolongation des délais engendrera un coût complémentaire du coordonnateur SPS et du bureau de contrôle.

Hors marchés initiaux et mission de maîtrise d'œuvre, la réalisation de travaux d'électricité nécessaires à la continuité des travaux s'élève à 3 391,20 €.

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

- décide de valider les travaux complémentaires,
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de ce marché,
- décide que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2022.

TRAVAUX CLOCHER DE L'EGLISE – TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DEMANDE DE SUBVENTION

Par délibération du 18 janvier 2022, le conseil municipal a décidé la réalisation de travaux complémentaires nécessaires à la continuité des travaux en cours. Le montant global est estimé à 62 365.29 € HT.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de solliciter une aide auprès du Département. Il demande une dérogation pour la réalisation de ces travaux afin de ne pas interrompre le chantier.

QUESTIONS DIVERSES

Cantine scolaire, une ouverture a été réalisée entre la cantine et la salle des associations pour faciliter la surveillance des enfants.

Une réflexion sera rapidement engagée pour la garderie périscolaire, l'augmentation de fréquentation nécessite des aménagements.

Une réflexion est demandée pour la mise en place de vidéo surveillance. Le conseil municipal se prononce pour l'étude technique et financière d'un tel projet.

M. DUBOIS demande le retour de l'enquête sur la dégradation des panneaux de signalisation. L'enquête est en cours.

M. DUBOIS évoque le problème du feu de la Linière à Valmartin. Monsieur le Maire a demandé à l'entreprise de trouver une solution.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20.00h



Les travaux de restauration de l'église...



Comme vous avez pu le constater les travaux du clocher sont terminés. Nous avons pu entendre le doux son de notre cloche «Marie-Albertine Zébédée» lors de son essai.

Après quelques changements au niveau de la charpente de la nef, entre autre les solives, les travaux de couvertures vont pouvoir débuter.



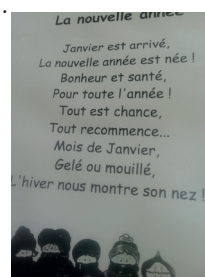
Nos écoliers

Les enfants de l'IME de Mme Conseil et de l'école maternelle de Mme Lecoq ont confectionné avec beaucoup de bienveillance 28 très jolies cartes de vœux assorties d'un poème pour nos aînés.

A cause d'absences dues au covid, il n'a pas pu être fait une carte pour chaque personne. Un tirage au sort a été effectué pour leur distribution.

Les enfants espèrent en faire beaucoup plus l'année prochaine.

Nous les remercions infiniment pour cette jolie action en faveur de nos aînés qui nous l'espérons ont été touchés par ce geste.



Vente d'anciens bureaux d'écoliers

La commune souhaite vendre ses anciens bureaux d'écoliers.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir vous faire connaître en mairie (permanence le vendredi de 16h à 18h).

Les tarifs sont de 20 euros pour les petits formats et 50 euros pour les grands.



Nos aînés

Le 14 novembre nous avons eu le plaisir cette année malgré la pandémie d'organiser dans la salle Boval le repas des aînés. Ceux-ci ont eu plaisir à se retrouver et échanger en toute convivialité autour d'un bon repas.

Malheureusement le goûter a été annulé et le colis des aînés remis l'après-midi du 17 décembre selon un horaire précisé à l'avance pour éviter les rassemblements.

Un gâteau individuel préparé par le Pâtissier Normand a été remis à chacun avec le colis.

Nous espérons que chacun aura été satisfait et que l'an prochain nous nous retrouverons autour d'un verre de l'amitié





Association Sportive et Culturelle de l'Ecole du Bocasse

Vendredi 17 décembre,

Parents et enfants de l'école étaient ravis d'accueillir le Père Noël avec sa hotte remplie de cadeaux. Les chants de Noël des enfants ont été applaudis!



Merci à madame Lecoq, maîtresse de maternelle pour sa présence.

La vente de chocolats de Noël auprès des parents d'élèves a été un succès.

Une vente de fromages est en cours.

L'ASCEB participera prochainement à l'achat de ballons de basket et de vortex pour l'école.



CLUB DES JOYEUSES RENCONTRES

A tous les membres du club et à ceux qui veulent nous rejoindre.

Suite à notre assemblée générale, les 9 membres du conseil d'administration se sont réunis le mercredi 2 février 2022.

Cette réunion nous a permis d'envisager des activités pour l'année en cours.

Pour finaliser ces prévisions nous vous demandons d'être présents pour concrétiser ces projets le jeudi 3 mars à 14h, à notre 3^{ème} réunion

mensuelle. Ceci pour prévoir les dépenses utiles. (Après-midi boules, repas au golf de Bosc-Guérand avec initiation, voyage prévu fin mai, repas canteleu...)

Nous vous attendons.

Amicalement,

Le bureau : Bernard, Emma, Isabelle et Monique

Nouveaux-nés du Bocasse

Juliette RABOTTEAU-GAILLARD, née le 20/11/2021

Charlotte BOULANGER, née le 20/12/2021

Arteo MUNTONI né le 24/01/2022

Les défunts du village

Johan LECOURT, décédé le 15/12/2021

Dominique MAUGER, décédé le 18/01/2022

notre Village et son Histoire...

L'église du Bocasse, Patrimoine, Guerre de 1870-71, situation économique

Reprenons donc là où nous nous étions arrêtés,

En pleine tourmente économique au village, au seuil d'un tournant majeur pour la France et le village. Ces deux années, 1870 et 1871, sont liées désormais à l'évènement terrible de la défaite de la France contre la Prusse et la perte de l'Alsace-Lorraine. Mais cette défaite, souvent oubliée, fit peser d'autres conséquences sur le quotidien des Français, et notamment des Bocassiens. Les Prussiens, débarquant dans le Pays de Caux dès les premiers jours de décembre 1870, prirent Rouen sans résistance le 5, et tout le département tomba sous leur joug.



*Soldats prussiens en parade, rue Thiers, à Rouen
(Collection G. Pessiot)*



La France signant les préliminaires d'un traité de paix, Anonyme, 11 mars 1871. Les soldats prussiens violentant et pillant la population.

Le Bocasse souffrait alors de ponctions sévères menées par les Prussiens, souvent avec violence, tant chez l'habitant que dans les finances du village (qui n'avait pas du tout besoin de cela). Vous vous rappelez

du coût estimé pour la restauration de l'église (2620 Fr.) ? Cette fois, c'est 6700 Francs qui furent saisis ! Les réparations de guerre exigées furent donc synonymes de pauvreté brutale pour le département de la Seine-Inférieure. Pourtant, c'est bien en cette année 1871 que les deux cloches revinrent au village, n'en formant plus qu'une. Que ce soit par regain patriotique et religieux, par crainte du Prussien protestant, barbare et destructeur immoral, tel qu'il était dépeint dans les portraits caricaturés des journaux, ou bien par volonté de s'accrocher à des valeurs qui avaient fait l'histoire du village, les Bocassiens, et notamment les plus fortunés, investirent enfin les précieux deniers pour permettre la restauration de leur église. La cloche, fondue à Metz par l'entreprise Goussel frères, fut alors baptisée Marie Albertine Zébédée. Un de ces prénoms nous est familier puisque l'un des parrains fut Jean Zébédée Menant, conseiller municipal puis trésorier en charge de fabrication. La marraine fut, quant à elle, Marie Julie Elie, épouse de Jacques Eugène Leclerc, l'adjoint précédemment cité.



La cloche Marie Albertine Zébédée, 2021

Ainsi est retracé le parcours chaotique d'une restauration de Notre-Dame du Bocasse au cœur des petits et des grands événements de cette deuxième partie du XIXème siècle. S'il est difficile de s'imaginer réellement les conditions de la vie villageoise de l'époque, au moins cet épisode permet de s'appropriier un peu plus le patrimoine qui nourrit la riche histoire du Bocasse, pourtant peu connu.

Mathieu Ferrand, étudiant en histoire

Prochain récit historique :

L'épisode de la marnière

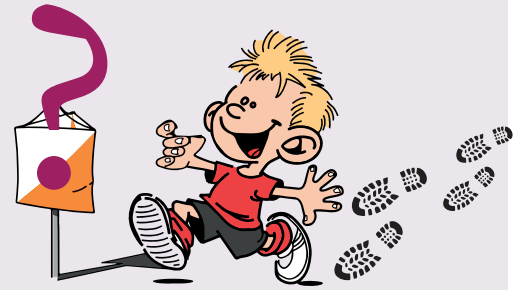
Quand un homme du Bocasse resta coincé dans une marnière pendant 30 jours et que le maire fit tout pour le sauver, et réussit miraculeusement. L'évènement a même été mis en scène dans une pièce de théâtre populaire à Rouen. A suivre...

Rallye-pédestre du BOCASSE

Tenez-vous prêts pour le **dimanche 3 avril à compter de 9h30** un rallye pédestre sera organisé pour relier les hameaux du village et favoriser les rencontres des habitants.

Les premières étapes de l'organisation sont lancées :

- Reconnaître le parcours,
- Identifier les lieux de passage jalonnés d'épreuves ludiques : questions et énigmes, jeux,
- Préparer les supports de communication.



Tous les habitants sont les bienvenus.

Un flyer d'inscription avec les modalités d'organisation sera distribué prochainement.

Les épreuves se dérouleront sur toute la matinée.

Le rallye se clôturera par un barbecue pour réunir tous les participants.

A noter dans vos agendas!

3 mars
Réunion
Joyeuses
rencontres à 14h

3 avril
Rallye Pédestre
9h30

10 avril
Election
Présidentielle
1^{er} tour

24 avril
Election
Présidentielle
2^{ème} tour

8 juin
Election
Législative
1^{er} tour

18 juin
Election
Législative
2^{ème} tour



Marche à travers les chemins de randonnée de notre village :

Rendez-vous tous les mardis matin à 9h30,
place de la mairie

Vers 11h, partage du café sous la gloriette
Venez nombreux!!

Tarte au potiron



Pâte feuilletée
1/2 potiron
2 oignons
20 cl de crème
20 g de beurre
Gruyère râpé
Poivre, sel, muscade

Râper le potiron et couper les oignons en cube
Faire revenir dans une poêle avec le beurre. Il faut que le mélange soit un peu caramélisé.
Rajouter les lardons et faire revenir encore 5 mn.
Étaler la pâte dans le moule à tarte et verser la préparation tiédie dedans.
Dans un bol mélanger l'œuf et la crème, assaisonner et verser le tout sur la pâte.
Recouvrir de gruyère râpé et mettre au four therm. 7. 210 degré pendant 20 à 25 minutes.
Servir avec une salade verte.
Bon appétit !

A vos plumes ..



COLLECTE D'HISTOIRES DRÔLES



La date limite des inscriptions sur les listes électorales est fixée au 4 mars 2022

Les numéros et contacts utiles

SAMU 15

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

Toutes URGENCES 112 (Europe)

URGENCES MEDICALES

SOS Médecin..... 02.33.01.58.52
Médecin de Garde 116 - 117
Pharmacie de Garde..... 32.37
Dentiste de permanence..... 02 35 15 81 27
Centre Anti-Poison 02 41 48 21 21

NUMEROS UTILES

Ecole du Bocasse : 02 35 33 11 07
Curé : Abbé Michel Patenotte..... 02 35 74 57 56
..... 06 47 98 01 56
Inter Caux Vexin (Com.com)..... 02 32 93 91 13
Gendarmerie Montville 02.35.33.71.85
Trésor Public MONTVILLE 02.35.33.71.62

Pour vous accompagner...

CCAS Centre Communal d'Action Sociale

Prendre rendez-vous à la mairie du Bocasse
Tél : 02 35 33 22 24

Centre Médico Social

2 A, Rue des Déportés 76710 MONTVILLE
Tél. 02.35.33.76.89 - Fax : 02.35.33.45.10

Assistante sociale :

RDV auprès du secrétariat du centre Médico-Social
de Montville

SSIAD Service des soins infirmiers à domicile pour personnes âgées:

38 rue H. Lemarchand 76690 CLERES
Tél. 02.35.33.74.75

CLIC (Buchy, Clères, Darnétal) Informations utiles pour la vie quotidienne des personnes âgées:

Sylvie MARTIN - Mairie de MONTVILLE
Tél. 02.32.93.91.07 - www.clicrouen.fr
Tél. 02.35.07.06.94

Mission locale de l'agglomération rouennaise :

Orienté et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans

Mairie de MONTVILLE
sur RDV Tél : 02 32 13 10 29
www.missionlocalerouen.fr

Conciliateur de justice :

Mr Jean Claude Aschenbrenner,
mairie de Bosc le Hard
Tél. 02 35 33 30 53 (sur rendez-vous)

Informations pratique et rappels

Déchetterie :

Les cartes sont à retirer directement à la déchetterie

Horaires de tontes :

En semaine : 8h - 12h / 14h - 20h
Le samedi : 9h - 12h / 15h - 19h
Le dimanche : 10h / 12h

Le brûlage des déchets est interdit.

LE MOT DE LA RÉDACTION :

TRÈS HEUREUX DE VOUS RETROUVER POUR
CETTE PREMIÈRE ÉDITION DU BOCASSE MAG 2022.

TOUJOURS AUSSI RICHE EN INFOS, EN PHOTOS ET
HISTOIRE DE NOTRE BEAU VILLAGE.

DE BELLES ACTIVITÉS PRINTANIÈRES SONT AUX PROGRAMME.

CONTINUEZ À VISITER ET À « LIKER » LA PAGE FACEBOOK

(COMMUNE DU BOCASSE) ET À UTILISER NOS
BELLES « BOC À IDÉES ». BOCASSEMENT VÔTRE,

la Team Com